

# LEYSINMAG

BULLETIN COMMUNAL - N° 1 OCTOBRE 2009 - [WWW.LEYSIN-COMMUNE.CH](http://WWW.LEYSIN-COMMUNE.CH)

## Un journal pour tout se dire

Un nouveau journal... pour quoi faire? Communiquer, échanger, interpeller. Au travers de ses trois à quatre numéros annuels, LEYSINMAG s'est fixé pour objectif d'informer les habitants de Leysin en toute transparence sur les grands dossiers qui animent la vie politique de la commune. Pour leur permettre de se forger une opinion en pleine connaissance de cause et – pourquoi pas? – les faire réagir.



Le 21<sup>e</sup> siècle est peut-être celui de toutes les révolutions technologiques, de l'information à gogo, il semble que l'on n'ait jamais eu autant de difficultés à entendre et à s'entendre. La Municipalité de Leysin a pu en faire l'expérience à maintes reprises. Combien de fois n'a-t-on pas entendu des gens – souvent de bonne foi – propager au café ou dans la rue une information partielle, voire même erronée, par méconnaissance du sujet? Soucieux de transparence – de comprendre et d'être compris, vos élus ont décidé de créer une plateforme d'information neutre de toute appartenance politique ou partisane, destinée à témoigner objectivement de la vie de la commune.

Trois à quatre fois par an, LEYSINMAG vous fera part de l'état des grands chantiers en cours, des décisions les plus importantes du Conseil communal. Il vous tiendra informés du travail au quotidien de la Municipalité pour faire de Leysin une commune agréable à vivre. Et comme la vie d'un village ne saurait se résumer à une liste de préavis et

à des colonnes de chiffres, le journal que vous tenez entre les mains vous invitera également à découvrir en dernière page la vie d'hommes et de femmes qui œuvrent (souvent dans l'ombre) au service de la collectivité et à jeter un clin d'œil mi-amusé mi-perplexe à un passé pas toujours si... dépassé.

Que la lecture de ces pages vous soit agréable et enrichissante! Si l'une ou l'autre de ces lignes devait vous faire réagir, n'hésitez pas à nous faire partager votre réflexion: c'est ainsi – par le dialogue, par l'échange – que l'on construit l'avenir.



Jean-Marc Udriot, syndic

**Une question? Une idée? Un coup de gueule?** Faites-nous en part!  
Nous sommes à votre disposition au **024 493 45 40** ou par e-mail à [info@leysin-commune.ch](mailto:info@leysin-commune.ch)

### Municipalité

## Les grands dossiers de la législature 2006-2011

Faire connaissance avec les cinq municipaux: leurs tâches au quotidien, les grandes réalisations, les dossiers en cours, le fonctionnement du Collège. Comprendre les mécanismes de décisions, le contexte légal et politique, appréhender les succès et les doutes de ces élus qui œuvrent sans relâche en faveur de la collectivité. Tel est l'objet de l'article central de cette première édition de LEYSINMAG. Un article pour lequel notre journaliste s'est immergé tout un après-midi dans la vie de la Municipalité: il vous en livre une esquisse personnelle, forcément subjective, réalisée avec des yeux du dehors.

Leur travail n'est pas toujours visible, mais le compteur horaire parle pour eux: les cinq municipaux de Leysin tournent à plein régime. Engagé à 50%, le syndic Jean-Marc Udriot est plus proche d'une activité à 60% et les quatre autres municipaux (dont

le taux d'activité est fixé à 30%) d'une occupation à 45%. Les raisons de cette « explosion »? La multiplication des dossiers, avec l'application d'un nombre toujours plus grand de décisions cantonales ainsi que la complexification des procé-

dures. On atteint les limites du système de milice et d'une commune dont la taille ne permet pas l'engagement de chefs de service dans tous les domaines; ces derniers pourraient décharger les municipaux d'un certain nombre de tâches ad-

ministratives courantes au profit de dossiers plus stratégiques et d'un suivi plus efficace des chantiers en cours. Ce qui n'enlève rien à la motivation du syndic et de ses municipaux à faire avancer les projets clé de la commune; la bonne harmonie qui règne le lundi après-midi lors des séances de l'exécutif – gage d'une efficacité optimale – est là pour en témoigner.

### Décisions délicates

La législature qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2006 a eu son lot de réussites

et ses épisodes plus... « chauds ». Pour Jean-Marc Udriot, « les décisions les plus délicates sont celles qui touchent aux personnes: dans une commune de 4000 habitants, on les connaît forcément de près ou de loin ». Le Collège pointe également le dossier de la fusion avec Corbeyrier, Yverne et Aigle (lire en page 4): « Croire en cette opportunité, c'est pour nous, municipaux, accepter de mettre en jeu notre avenir politique. » Enfin, est également

... suite en page 2

## Les grands dossiers de la législature 2006-2011 (suite)

soulevée la problématique de la gestion des ressources humaines et la question en particulier du roulement à la tête des dicastères, beaucoup plus serré pour les collaborateurs communaux, entraînant parfois quelques difficultés d'adaptation.

### 11 millions d'investissements en 2008

Au moment d'évoquer les «grands dossiers» de la législature, un constat préalable s'impose: rares sont les sujets qui n'appellent pas les remarques et engagements croisés de plusieurs municipaux. Le débat est ouvert, participatif: penser «cloisonné» serait aller dans le mur. Un exemple parmi

d'autres: les travaux du virage du Nord et de l'abribus, qui totalisent à eux seuls un investissement de

2,3 millions de francs. «Même si c'est le responsable des infrastructures, Richard Calderini, qui a piloté le dossier, une telle réalisation n'au-

**Le bilan général est plutôt positif: de beaux projets ont été réalisés dans chacun des quatre grands domaines d'activité – social, économie, infrastructures et culture. Rien que pour 2008, quelque 11 millions de francs d'investissements ont été votés en une vingtaine de préavis.**

rait jamais pu aboutir sans l'appui de la Municipalité *in corpore*», fait remarquer Jean-Marc Udriot. Le

bilan général, lui, est plutôt positif: de beaux projets ont été réalisés dans chacun des quatre grands domaines d'activités – social, éco-

nomie, infrastructures et culture. Rien que pour 2008, quelque 11 millions de francs d'investissements

Leysin-Col des Mosses, l'accueil de la Maison du Sport Vaudois (convoitée par de nombreuses autres stations du canton), ou encore l'installation d'un nouveau rink et de stores brise-vent à la patinoire (qui devraient permettre de réaliser des économies sensibles d'énergie). On salue aussi l'achèvement des infrastructures d'enneigement mécanique, pour une facture finale de 9 millions de francs (dont 1,8 millions de fonds propres, 3,6 millions de crédits LIM sans intérêt et 3,6 millions de participation à fonds perdus de la taxe de séjour cantonale).

### Finances saines et nouveau plan directeur communal

Le syndic clôt le tour de table avec deux gros chapitres: les finances et le nouveau plan directeur communal. «Malgré les dépenses importantes de ces dernières années – qui sont la conséquence de besoins bien réels! – nous parvenons pour l'heure à maintenir des finances saines, à l'aide certes d'un taux d'imposition et de taxes plutôt élevés. Cette bonne situation s'explique notamment par des apports substantiels dans les domaines immobilier et du droit de mutation ainsi que par des taux d'intérêts particulièrement bas.

**Le débat est ouvert, participatif: penser «cloisonné» serait aller dans le mur.**

L'objectif à terme est de réduire l'endettement – même si nous avons une marge de manœuvre restreinte (la vente de l'immeuble communal de Val Fleuri constituant la seule opportunité de taille).» Le plan directeur? «Il a mis dix ans à voir le jour. C'est un document extrêmement important, qui a des implications à tous les niveaux de la vie communale; depuis son adoption fin 2007, chaque préavis y fait référence. Le plan définit notamment les grands axes de l'aménagement du territoire (conservation d'une harmonie entre les différents quartiers), trace les lignes de force du grand chantier des transports (absence de centre, artère principale qui traverse le village, accès au téléphérique...) et donne un cadre au développement démographique. Un plafond de 4500 habitants a été fixé pour ne pas péjorer la qualité de vie de l'ensemble de la population.»

### Dossiers en souffrance

Réalistes, les cinq municipaux ne se voilent pas la face: certains dossiers n'avancent pas de façon satisfaisante, comme par exemple l'absence de discothèque (qui conduit les jeunes leysenouids à des virées parfois dangereuses jusqu'à Aigle) ou la délicate question de la mobilité. «Dans des cas comme la discothèque, notre marge de manœuvre est limitée. Dans d'autres (de plus en plus nombreux!), nous sommes tributaires des lois cantonales; ou encore, nous sommes 'victimes' de la complexité du sujet ou de notre manque de temps et de moyens pour le traiter.»



Les travaux du virage du Nord et de l'abribus totalisent un investissement de 2,3 millions de francs. Même si c'est le responsable des infrastructures, Richard Calderini, qui a piloté le dossier, une telle réalisation n'aurait jamais pu aboutir sans l'appui de la Municipalité *in corpore*.



Le lancement du pool marketing coordonné «Enjoy Switzerland» est l'une des plus belles réussites de la législature pour le dicastère de l'économie.



La Commune a acheté le bâtiment de l'ancienne poste du Feydey et y a installé l'Association Arc-en-Ciel, avec également la création de six appartements à loyer modéré. Un projet qui n'était pas gagné d'avance.

### Nouveaux locaux pour l'Ecole de musique

Au chapitre de la culture et du social, plusieurs aboutissements importants: la création d'un réseau d'accueil de la petite enfance au niveau du district (qui a longtemps buté sur la question tarifaire), le remplacement du bus scolaire, la réintroduction du mérite sportif, l'adoption à la deuxième tentative des statuts de l'AISOL (qui permet d'aller de l'avant avec le projet de collège intercommunal), ou encore la dotation de l'Ecole de musique Leysin-Les Ormonts (qui fête cette année ses vingt ans) de «vrais» locaux comprenant notamment une salle de concerts. Rendons à César ce qui est à César: c'est la Municipalité précédente qui a initié le dossier et permis à la Municipalité actuelle de déposer le préavis relatif à cette construction, financée intégralement par Leysin; les locaux seront loués à l'Ecole de musique.

### Une garderie pour la population

Autre réalisation du dicastère: la garderie. La Commune a acheté le bâtiment de l'ancienne poste du Feydey et y a installé l'Association Arc-en-Ciel, avec également la création de six appartements à loyer modéré. «L'aboutissement de ce projet n'était pas gagné, concèdent les membres de l'Exécutif. Il a fallu convaincre les conseillers communaux! Pour la Municipalité, c'est l'intérêt de la population – un nombre de familles en pleine croissance – qui a comme toujours primé sur le débat politique. Les affrontements partisans n'ont pas cours au sein du Collège.» La construction d'une nouvelle place de jeux participe de la même réflexion: «Au vu de sa très haute fréquentation, celle-ci répond à une attente réelle des Leysenouids. Elle est malheureusement vandalisée à la mesure de sa popularité...»

### Achèvement de l'enneigement mécanique

Du côté de l'économie, plusieurs réalisations sont à signaler: le lancement du pool marketing coordonné «Enjoy Switzerland», la création d'une association touristique Aigle-

## La municipalité mode d'emploi

L'Exécutif de la Commune de Leysin se compose de cinq membres (dont un syndic), élus pour cinq ans :

- Jean-Marc Udriot (syndic) : administration générale, finances, bâtiments et transports
- Richard Calderini : eaux et environnement, infrastructures
- Marie-José Julmi : instruction publique, affaires sociales et culturelles, domaines et forêts
- Denis Rime : sécurité publique, aménagement du territoire
- Patrick Blatti : économie et tourisme, sports

La législature actuelle court du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2011. Les municipaux se réunissent en séance tous les lundis après-midi. Cette séance se prépare en amont – le jeudi – par le syndic et le secrétaire municipal, qui parcourent le procès-verbal de la séance précédente, signent le courrier et passent en revue les lettres et dossiers reçus durant la semaine.

Ceux-ci sont ensuite transmis aux dicastères concernés, scanés et publiés sur l'intranet, afin d'être traités à la séance suivante.

La séance en elle-même s'articule en trois parties : 1) approbation du procès-verbal de la séance précédente, 2) traitement des dossiers selon un tournus par dicastère, 3) police des constructions (sous le pilotage d'une commission présidée par Denis Rime et composée de Richard Calderini et du technicien communal Christophe Flipo). « Le climat de discussion est globalement bon, se réjouissent le syndic et les municipaux. S'il arrive que le ton s'anime, ça ne dérape jamais dans l'irrespect. »

De gauche à droite :

Denis Rime, Marie-José Julmi, Richard Calderini, Jean-Marc Udriot, Patrick Blatti, Andrea Binggeli (secrétaire municipale adjointe), Bernard Isenschmied (secrétaire municipal).



### Conseil communal

## Le législatif se présente

**Comme pour la Municipalité, nous vous proposons ici de faire connaissance avec l'instance législative de la commune de Leysin: son Conseil communal. Son président, Jean-Martin Stoll, nous en offre le « mode d'emploi » et relate quelques-uns des moments forts de la dernière réunion qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre.**

Le Conseil communal est l'autorité législative de la commune. Il est constitué de quarante-cinq membres, élus pour cinq ans comme la Municipalité. Au niveau des tendances politiques, l'Entente (libérale-radical) leysenoude compte vingt conseillers, le Groupement des Intérêts de Leysin (GIL) quinze et le Forum socialiste dix. Le Conseil est présidé par Jean-Martin Stoll (Forum socialiste), avec pour 1<sup>er</sup> vice-président Max Knecht (Entente leysenoude) et 2<sup>e</sup> vice-président José Crespo (GIL). Légalement, le Conseil est tenu de se réunir au moins deux fois par an : une pour les comptes et une pour le budget. Dans la réalité, on dénombre entre trois et six séances, en fonction du nombre de sujets à traiter et du budget à disposition. « Dans les périodes de vaches maigres comme la fin des années 1990, les séances étaient limitées », se souvient Jean-Martin Stoll. L'ambiance des délibérations est globalement bonne, relève encore le Président.

#### Sept naissances !

La dernière réunion du Conseil communal a eu lieu jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009. Celle-ci s'est ouverte comme de coutume par les communications du Bureau. Une minute de silence a été observée à la mémoire des deux personnes disparues dans la commune depuis le dernier Conseil :

Mme Lucia Andrey et M. Robert Pernet. Nouvelle réjouissante ensuite : il y a eu sept naissances durant la même période – celles de Jonas Ott, Noane Rod, Jade Benselin, Diana Mutlu, Isobel Sawyer, Eloan Andaloro et Elvis Andersson. D'heureuses têtes blondes qui pourront bénéficier d'ici quelques mois des locaux flambant neufs de la garderie Arc-en-Ciel et un peu plus tard des infrastructures très prisées de la nouvelle place de jeux !

#### « Une Maison qu'on nous envie »

On a passé ensuite aux préavis municipaux, au nombre de cinq ce soir-là. Ils ont tous été acceptés, dont trois à l'unanimité. Parmi ces derniers, le président prend un plaisir tout particulier à annoncer la vente de la parcelle RF n° 891 à la Fondation Ruchonnet 18 pour la construction de la Maison du Sport Vaudois : « C'est un projet très important pour notre station, que nous envient de nombreuses communes vaudoises. » Les autres préavis concernent les nouveaux statuts de l'AISOL (lire l'article ci-contre), un crédit d'étude en vue de la réfection des deux centres sportifs et deux mesures urgentes en faveur de la piscine et d'un collecteur d'eaux claires. « Pour la piscine, commente Jean-Martin Stoll, on était obligé d'agir vite afin que les

écoles puissent continuer à bénéficier des infrastructures. »

#### Nouveau site communal en ligne

Parmi les autres points à l'ordre du jour, on relèvera la nomination de Mme Lise Sauser à la Commission de gestion suite à la démission de M. Lawrence Ware, ainsi que la mise en ligne du nouveau site Internet de la commune

([www.leysin-commune.ch](http://www.leysin-commune.ch)). Le syndic Jean-Marc Udriot a informé les conseillers que l'on « pourra y faire apparaître des comptes-rendus avec

**« La Maison du Sport Vaudois est un projet très important pour notre station, que nous envient de nombreuses communes vaudoises. »**

photos comme par exemple la sortie des aînés, la réception des jeunes

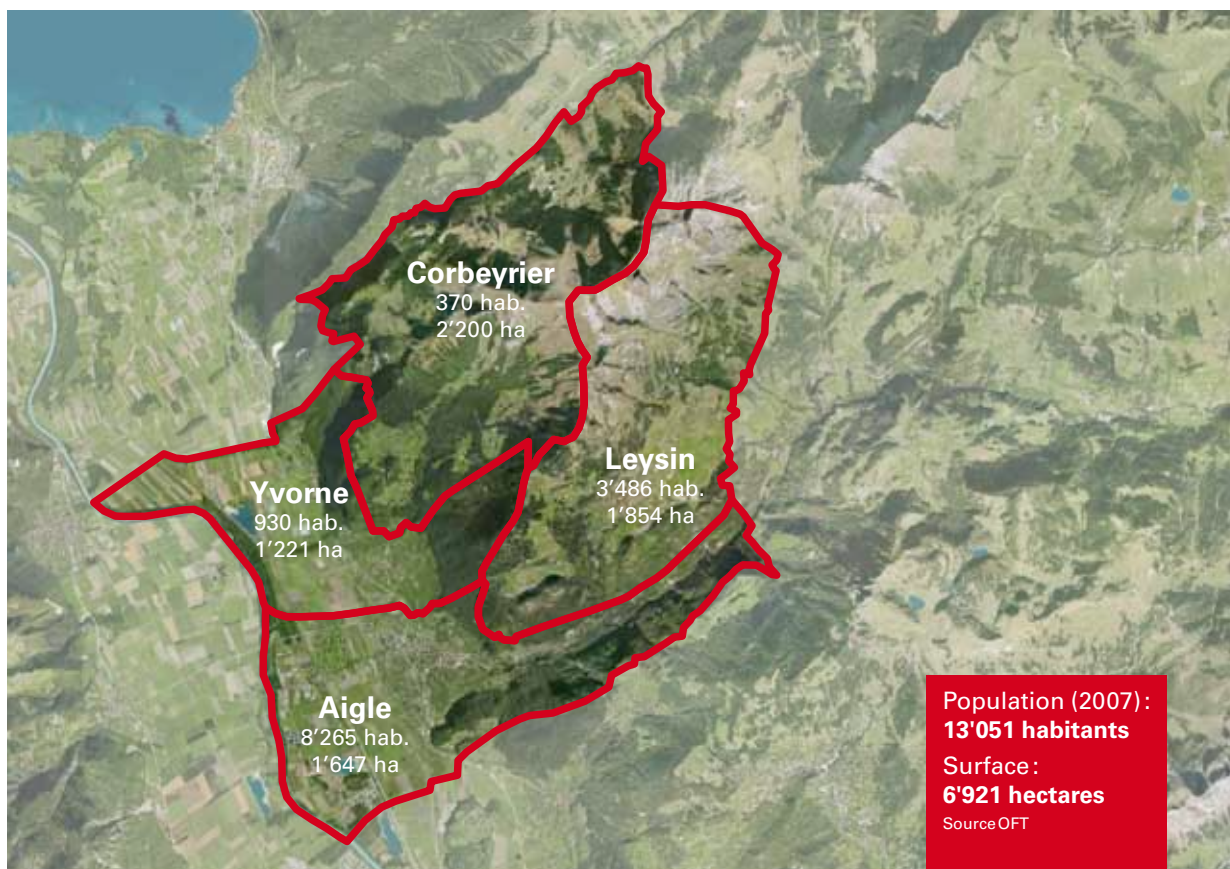
citoyens ou toutes autres manifestations communales ». Plus globalement, ce site est l'endroit où l'on trouve toutes les informations officielles en lien avec la vie leysenoude, et notamment les procès-verbaux des séances du Conseil communal, mis en ligne quelques jours seulement après leur tenue. Enfin, signalons les dates des deux derniers Conseils de l'année 2009 : 29 octobre et 17 décembre.



Le nouveau site Internet communal [www.leysin-commune.ch](http://www.leysin-commune.ch) est en ligne. Le syndic Jean-Marc Udriot a informé le Conseil communal que l'on pourra y faire apparaître des comptes-rendus avec photos comme par exemple la sortie des aînés, la réception des jeunes citoyens ou toutes autres manifestations communales.

Fusion des communes de Corbeyrier, Yvorne, Leysin et Aigle

# L'autre grand chantier



**C'est l'un des sujets phare de l'automne, un enjeu clé pour l'avenir. Nous vous proposons ici de faire le point sur le projet de fusion des communes de Corbeyrier, Yvorne, Leysin et Aigle: ancrage historique, perspectives et échéances légales. Afin de permettre à la population de se prononcer le moment venu en pleine connaissance de cause.**

Le projet de fusion des communes de Corbeyrier, Yvorne, Leysin et Aigle<sup>1</sup> ne tombe pas du ciel: il s'inscrit dans une dynamique engagée depuis de nombreuses années. « Dans ses réflexions sur le tourisme et l'économie, Leysin a toujours cherché à être forte sur un axe Aigle-Leysin-Col des Mosses, explique son syndic Jean-Marc Udriot. Contrairement à des communes comme Ormont-Dessus qui bénéficie de trois accès routiers et un ferroviaire, Leysin doit composer avec une situation en 'cul-de-sac': elle est naturellement portée à regarder vers la plaine où convergent les grands axes de communication. »

## Perspectives financières réjouissantes

Les premières discussions s'engagent avec les syndics d'Aigle et d'Yvorne, qui nourrissent eux aussi une réflexion dans ce sens. En plaine comme à la montagne, la question de la taille critique des communes se fait de plus en plus urgente: à terme, celles-ci risquent de ne plus être à même d'assumer les tâches de gestion courante qui leur incombent, d'équilibrer leur budget et d'assurer un service à la

population satisfaisant en termes de ressources humaines. Une première simulation financière est réalisée, qui laisse apparaître des perspectives beaucoup plus réjouissantes qu'attendues. On invite alors les communes voisines à se joindre au mouvement: seule Corbeyrier se déclare intéressée par une fusion; Roche, Ormont-Dessus et Ormont-Dessous déclinent l'offre. La partie se jouera donc à quatre.

## Complémentarité plaine-montagne

A ceux qui se demandent s'il ne serait pas plus logique malgré tout d'envisager une fusion avec les deux communes des Ormonts, Jean-Marc Udriot – qui a longuement débattu de la question avec ses collègues de l'Exécutif leysinois – répond que cette option présente un inconvénient de taille: contrairement à la solution retenue qui joue pleinement la carte de la complémentarité plaine-montagne, elle présente le risque d'exacerber une concurrence déjà forte dans des secteurs sensibles comme le tourisme. « La fusion avec Aigle, Yvorne et Corbeyrier ne remet par contre pas en question les nombreuses collaborations existantes avec les Ormonts (forêts, incendie, écoles...): bien au contraire, elle devrait les renforcer. »

## Commission de travail intercommunale

Etape suivante: une étude de faisabilité est commandée au SEREC (l'association suisse pour le service aux régions et communes) en collaboration avec des commissions de travail communales, qui conclut à la pertinence de la démarche. Un

état de la situation est présenté à l'ensemble des conseillers et employés communaux. Les quatre municipalités décident à l'unanimité de poursuivre la démarche. Une commission de travail intercommunale est alors mise sur pied, qui a pour objectif d'aboutir à une convention de fusion. Réunis en séance plénière le 24 août dernier, les vingt-six conseillers communaux se répartissent en cinq groupes thématiques de travail: 1) gestion du domaine public, 2) aménagement du territoire, 3) administration et vie politique, 4) formation, culture, tourisme et économie, 5) finances et patrimoine. L'objectif est de pouvoir soumettre la convention aux législatifs début 2010, afin que le vote populaire puisse avoir lieu avant le 13 juin 2010, date butoir fixée par le Conseil d'Etat.

## Séances d'information

Cette convention représente le fondement de la nouvelle commune que les habitants de la région voudront bien se donner. Le chantier qui s'ouvre est évidemment immense et Jean-Marc Udriot le souhaite participatif: « Nous allons mettre sur pied des séances d'information dès la mi-novembre pour que la population puisse prendre la pleine mesure des enjeux que sous-tend une telle fusion et des impacts qu'elle aura sur la vie quotidienne. C'est elle ensuite qui aura naturellement le dernier mot et nous prendrons acte du vote quel que soit le résultat. »

## «Préparer activement l'avenir»

Le syndic estime que cette démarche s'inscrit au cœur de la mission d'un exécutif de commune, « dont le rôle n'est pas seulement de gérer les affaires courantes mais aussi de préparer activement l'avenir ». Et de conclure que « c'est faire preuve d'un certain courage que de se lancer dans une telle aventure: on s'attire beaucoup plus de problèmes que si l'on demeurait sagement dans son coin! »

Portrait

## Christophe Flipo, nouveau technicien communal



Il est entré en fonction le 1<sup>er</sup> avril 2009 en remplacement de Monsieur Raymond Dufresne parti à la retraite.

« Je m'occupe de tout ce qui touche à la construction: du chalet à l'éolienne, de l'arbre au velux, du muret de jardin au garage souterrain », explique ce Broyard jovial établi depuis plusieurs années à Ollon. « Je réceptionne les dossiers de mise à l'enquête, les étudie pour voir s'ils sont conformes aux règlements communaux et cantonaux, puis les présente à la commission des constructions composée de deux municipaux et de moi-même. Ces derniers les font passer en-

communal et cantonal... mais elle existe! « A Leysin par exemple, nous autorisons sans mise à l'enquête des superficies de panneaux solaires jusqu'à 10 m<sup>2</sup>, alors que selon la législation cantonale une enquête devrait être menée dès 8 m<sup>2</sup> – ceci dans le but d'encourager les énergies renouvelables. » Quant à la situation du marché immobilier lui-même, Christophe Flipo l'évalue positivement. « Beaucoup de gens souhaitent construire et retapent notamment de vieux

**« Technicien communal »: un terme vaste pour un métier... encore plus vaste! Christophe Flipo, en charge du poste depuis six mois à la Commune de Leysin, fait pour nous le tour du propriétaire.**

suite en Municipalité et c'est à ce moment-là seulement que la mise à l'enquête publique peut commencer. Pour être à même de préparer ces dossiers, il est impératif d'avoir une bonne connaissance de toutes les facettes de la construction. » Partageant son temps entre son bureau (couvert de dossiers et de plans) et l'extérieur (pour suivre les chantiers et évaluer *de visu* la faisabilité des projets), Christophe Flipo apprécie le rythme varié de ses journées et le contact qu'il a avec des gens d'horizons très divers (promoteurs, architectes, politiques...).

## Conseil à la population

« Au-delà du contrôle et de l'application de la loi, le conseil est une facette très importante de ce métier. J'invite les gens à me consulter dès le stade de l'avant-projet: cela évite les mauvaises surprises – devoir par exemple reprendre ses plans à zéro! Il arrive souvent aussi que l'on s'appelle entre techniciens pour apprendre ce qui se fait chez les autres et profiter de leur expérience. » La marge de manœuvre du technicien communal est limitée par le droit

bâtiments pour les transformer en appartements de standing. Le terrain à bâtir est pour l'heure suffisant, même si le rythme des constructions est soutenu. »

## Conducteur de chien d'avalanche

Originaire de Payerne, Christophe Flipo a débuté sa vie professionnelle comme dessinateur en bâtiment, avant de déménager à Ollon où il a travaillé pendant plusieurs années comme aide de salle au bloc opératoire de l'Hôpital du Chablais. Passionné de montagne, il se sent parfaitement dans son élément à Leysin, où il souhaite à terme s'établir avec sa compagne. Premier de ses hobbies: conducteur de chien d'avalanche. « J'ai suivi une formation de quatre ans et m'entraîne toutes les semaines. Je suis de garde toute l'année et fais partie d'une équipe de quatorze personnes qui peuvent être appelées à intervenir à tout moment dans une zone qui va de la Jogne jusqu'à Villars et aux Rochers de Naye. » Quant aux soirées, il les passe volontiers devant une bonne assiette ou à déguster les crus de ses amis vignerons d'Ollon... Ça vous étonne?

<sup>1</sup> Citées dans l'ordre croissant de taille.

## IMPRESSUM

Editeur: Commune de Leysin  
 Coordination: Jean-Marc Udriot  
 Rédaction: Antonin Scherrer  
 Photographies: Commune de Leysin, Meo, Istockphoto  
 Tirage: 2500 exemplaires  
 Conception et graphisme: Meo design et communication, www.allmeo.com  
 © 2009 Commune de Leysin